

14. Car, vu son rang de Grand Maître, qui a une très grande Base populaire, et qui est apprécié dans toutes les provinces, comme un Poids Lourd de l'Opposition congolaise, Ne Muanda Nsemi ne peut pas adhérer à un parti politique, pour être un simple militant de ce parti.

On doit donc accepter de lui attribuer un poste important, digne de son rang, au sein de ce parti, qui désire l'embaucher.

15. Ainsi donc, Ne Muanda Nsemi a présenté sa DEMANDE D'EMPLOI, et ses conditions, aux principaux partis de l'Opposition congolaise. Il va prochainement adhérer au parti, qui va accepter de remplir les conditions, qu'il a posées.

16. Aussitôt qu'il trouvera un parti, qui acceptera ses conditions, il l'annoncera à sa Base, et à l'opinion publique congolaise, par une conférence de presse, et un Kongo Dieto, a dit le Grand Maître de Bundu dia Kongo.

**NE MUANDA NSEMI**

**Nlongi'a Kongo**

**Grand Maître de la Sagesse Kôngo  
Président National de BDM**

**Kinshasa, le 28 Août 2011**

**BDM**

**BUNDU DIA MAYALA**

**UN PARTI PAN AFRICANISTE D'AVANT-GARDE**

Récépissé N° 24445 du 2 Mars 2009 du Ministère de l'Intérieur

**KONGO DIETO 738**

B.P. 15.964 Kinshasa I  
E-mail : mpungiabdm@yahoo.fr

**LE MESSAGE DU GRAND MAITRE**

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme reconnaît la liberté de pensée et d'opinion à toute personne, à tout Peuple.

## **LA DEMANDE D'EMPLOI DE NLONGI'A KONGO**

### **1. L'EXCLUSION INJUSTE DU GRAND MAITRE DE BDK**

1. Pour répondre à une Mission divine, que lui avaient confié les Grands Etres de Muela Kongo en 1969, Ne Muanda Nsemi a fondé Bundu dia Kongo, en tant que Véhicule du BUKONGO (= la Sagesse Kôngo) au Kongo, en Afrique, et dans le Monde.

2. Ce Bundu dia Kongo est un mouvement politico-religieux, qui prône la réhabilitation de la Sagesse Africaine, de la Culture Bantu, donc de la Tradition Initiatique Negro-Africaine. Nlongi'a Kongo (= le Grand Maître de la Sagesse Kôngo) est le Chef Suprême de Bundu dia Kongo.

3. Un mouvement politico-religieux est un mouvement qui se compose d'un Temple, et d'un Bureau politique.

Le Temple enseigne les valeurs morales et spirituelles aux membres; tandis que le Bureau politique initie les membres dans la gestion Théocratique, et démocratique du pays, du continent, du Monde.

4. Aux échéances électorales de 2006, Bundu dia Kongo (= l'Union Mystique Kongo) a soutenu JP Bemba, en tant que membre de l'Union pour la Nation.

JP Bemba (et l'Union pour la Nation) a obtenu quatre vingt pourcent de suffrage de la province du Kongo Central, tandis que Kabila et l'AMP ont obtenu douze pourcent du suffrage exprimé. Ce qui a provoqué la colère des Barons du Régime Kabiliste.

5. Après la falsification des résultats des élections de 2006 (Louis Michel sait de quoi je parle), l'AMP au pouvoir a décidé de punir les Bakongo, qui ont massivement refusé de voter Kabila, et cela au profit de JP Bemba.

6. Il fallait donc punir Ne Muanda Nsemi, en tant que Leader du Peuple Kongo, et Bundu dia Kongo, en tant que principal Encadreur du Peuple Kongo, et Défenseur des intérêts vitaux du Kongo Central. D'où les Massacres des Bakongo de BDK, en 2007 et en 2008, au Kongo Central.

7. Finalement, Kabila (du PPRD) et Gizenga (du Palu), sont allés à Matadi, interdire les activités de Bundu dia Kongo. A cette occasion, Joseph Kabila a dit ceci. Je cite :

«... Si Ne Muanda Nsemi veut faire la politique, il doit fonder un parti politique; et non faire de la politique, à l'aide d'un mouvement mystique, politico-religieux...». Fin de citation.

8. Ainsi, l'Assemblée Nationale avait demandé, à l'Honorable Muanda Nsemi, de transformer Bundu dia Kongo en un mouvement APOLITIQUE, en tant que Temple de la Sagesse Africaine; et de transformer le Bureau politique de l'ancien BDK, en un parti politique national, séparé de BDK, et ouvert à tous les citoyens Congolais.

9. Obéissant au souhait de Joseph Kabila, et aux résolutions de l'Assemblée Nationale, Ne Muanda Nsemi a fondé un Parti politique, dénommé Bundu dia Mayala, en sigle BDM.

10. Quoique Bundu dia Mayala est en ordre avec la Loi, le Régime en place a marginalisé le BDM, et l'a exclus de la

liste des partis autorisés à concourir aux élections prochaines.

11. Par contre, le CNDP de Nkunda, qui est Responsable des crimes horribles à l'Est du Pays, a été agréé, devenant ainsi un parti politique, autorisé à faire de la politique dans ce Pays, en tant que Parti Ruandophone, membre de l'AMP (de la MP).

12. Car, dans ce Pays, la rigueur de la Loi, c'est pour Kutino, Mokia, Bundu dia Kongo, bref, c'est pour les politiciens de l'Opposition; tandis que les membres de la Majorité Présidentielle peuvent transgresser la Loi, voler, piller les richesses du Congo, et massacrer des millions de Congolais, eh bien, ils ne seront jamais punis, jamais exclus. Car, ils sont au-dessus de la Loi. Voilà l'injustice odieuse, et flagrante du Régime de PPRD et Alliés.

Le Mzee Laurent Kabila a dit que l'AFDL est un conglomérat d'aventuriers; tandis que Joseph Kabila a dit que de tous ces politiciens de l'AMP (le PPRD et Alliés) qui l'entourent, il n'y a même pas quinze personnes qui sont compétentes. Le PPRD et Alliés sont donc une Association d'aventuriers et d'incompétents, au pouvoir. Qui les a voté ? La Tricherie ? Le Peuple ? Pourquoi briguent-ils de nouveau un mandat, eux les INCOMPETENTS ?

## 2. QUE DOIT FAIRE NE MUANDA NSEMI ?

13. Puisque son Parti politique, le BDM a été exclu injustement par le Régime Kabiliste, si Ne Muanda Nsemi veut participer aux élections prochaines, il doit se présenter en tant que Candidat Indépendant, avec tous les INCONVENIENTS que cela comporte.

A défaut, Ne Muanda Nsemi doit adhérer à un parti politique, qui est autorisé à fonctionner; et qui acceptera certaines conditions que pose Ne Muanda Nsemi, pour pouvoir adhérer à un parti politique.